



Implantation aire de stationnement

Par **ABNAUTILUS**, le 17/02/2015 à 13:03

bjrrnas t on le droit d implanter des places de stationnement en zone rouge

Par **goofyto8**, le 17/02/2015 à 13:22

[citation] en zone rouge[/citation]
? J'ai l'impression que cette question aurait
davantage sa place en rubrique Code de la route

Par **ABNAUTILUS**, le 17/02/2015 à 13:24

C EST UNE AIRE DE STATIONNEMENT DE CAMPING CAR EN ZONE CLASSEE ROUGE
AU PPR

Par **moisse**, le 17/02/2015 à 15:20

Hello @abnautilus,
Seuls les habitants du littoral maritime connaissent le zonage issu des
plans de préventions des risques de submersion.
Ce zonage peut varier dans le temps selon
les travaux effectués. En outre les aléas peuvent eux-aussi varier de modéré à fort.
C'est donc la commune qui vous indiquera si vous pouvez aménager une zone d'accueil pour
camping-car, car au delà de 6 véhicules un permis d'aménager est indispensable.